

Ecrit par Echo du Mardi le 21 juin 2022

Mme ARLETTAZ Renée Anna



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 18 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 juin 2022 sous réserves d'incidents

Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO 300 Avenue Saint Quenin 84110 VAISON LA ROMAINE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 14 juillet 2004, Madame Renée Anna ARLETTAZ, en son vivant retraitée, demeurant à VAISON-LA-ROMAINE (84110) rue Alphonse Daudet Résidence Le Pommerol. Née à SEMBRANCHER (SUISSE), le 21 avril 1927. Veuve de Monsieur Michel Jean Emile MOMELLE et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Décédée à VAISON-LA-ROMAINE (84110) (FRANCE) le 14 avril 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, code CRPCEN :84063 le 3 juin 2022, dont une copie authentique accompagnée d'une copie du testament a été reçue par le Greffe du Tribunal de Grande Instance de CARPENTRAS le 9 juin 2022 . Dans le mois suivant cette réception l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Jean Victor MONTAGARD, Notaire à VAISON LA ROMAINE (84110) chargé du règlement de la succession : En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis le notaire



Ecrit par Echo du Mardi le 21 juin 2022

3954026 Publié le 21/06/2022